



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE
DU PAPE BENOÎT XVI
AU CAMEROUN ET EN ANGOLA
(17-23 MARS 2009)

RENCONTRE AVEC LES ÉVÊQUES DU CAMEROUN

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI

Eglise Christ-Roi à Tsinga - Yaoundé
Mercredi 18 mars 2009

Monsieur le Cardinal,
Chers Frères dans l'Épiscopat,

Cette rencontre avec les Pasteurs de l'Église catholique au Cameroun est pour moi une grande joie. Je remercie le Président de votre Conférence épiscopale, Mgr Simon-Victor Tonyé Bakot, Archevêque de Yaoundé, pour les aimables paroles qu'il a prononcées en votre nom. C'est la troisième fois que votre pays accueille le Successeur de Pierre et, comme vous le savez, le motif de mon voyage est d'abord une occasion de venir à la rencontre des peuples du bien-aimé continent africain et aussi de remettre aux Présidents des Conférences épiscopales l'*Instrumentum laboris* de la deuxième Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques. Et ce matin, à travers vous, je voudrais saluer affectueusement tous les fidèles dont vous avez la charge pastorale. Que la grâce et la paix du Seigneur Jésus soient avec chacun de vous, avec toutes les familles de votre grand et beau pays, avec les prêtres, les religieux et les religieuses, les catéchistes et les personnes engagées avec vous dans l'annonce de l'Évangile !

En cette année consacrée à saint Paul, il est particulièrement opportun de nous rappeler l'urgente nécessité d'annoncer l'Évangile à tous. Ce mandat, que l'Église a reçu du Christ, demeure une priorité, car nombreuses sont encore les personnes qui attendent le message d'espérance et

d'amour qui leur permettra de « connaître la liberté, la gloire des enfants de Dieu » (*Rm* 8, 21). Avec vous, chers Frères, ce sont donc vos communautés diocésaines tout entières qui sont envoyées pour être des témoins de l'Évangile. Le Concile Vatican II a rappelé avec force que « l'activité missionnaire découle profondément de la nature même de l'Église » (*Ad gentes*, n. 6). Pour guider et stimuler le Peuple de Dieu dans cette tâche, les Pasteurs doivent être eux-mêmes, avant tout, des prédicateurs de la foi afin d'amener au Christ de nouveaux disciples. L'annonce de l'Évangile est le propre de l'Évêque qui, comme saint Paul, peut lui aussi proclamer : « Annoncer l'Évangile, ce n'est pas là mon motif d'orgueil, c'est une nécessité qui s'impose à moi ; malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile » (1 *Co* 9, 16). Pour confirmer et purifier leur foi, les fidèles ont besoin de la parole de leur Évêque, qui est le catéchiste par excellence.

Pour assumer cette mission d'évangélisation et répondre aux multiples défis de la vie du monde d'aujourd'hui, au-delà des rencontres institutionnelles, qui sont en soi nécessaires, une profonde communion doit unir les Pasteurs de l'Église. La qualité des travaux de votre Conférence épiscopale, qui reflètent bien la vie de l'Église et de la société camerounaise, vous permet de chercher ensemble des réponses aux multiples défis auxquels l'Église est confrontée et, par vos lettres pastorales, de donner des directives communes pour aider les fidèles dans leur vie ecclésiale et sociale. La vive conscience de la dimension collégiale de votre ministère doit vous pousser à réaliser entre vous les multiples expressions de la fraternité sacramentelle, qui vont de l'accueil et de l'estime réciproque aux diverses attentions de charité et de collaboration concrète (cf. *Pastores gregis*, n. 59). Une coopération effective entre les diocèses, notamment pour une meilleure répartition des prêtres dans votre pays, ne peut que favoriser les relations de solidarité fraternelle avec les Églises diocésaines plus pauvres afin que l'annonce de l'Évangile ne souffre pas du manque de ministres. Cette solidarité apostolique s'étendra avec générosité aux besoins des autres Églises locales, et en particulier à celles de votre continent. Ainsi il apparaîtra clairement que vos communautés chrétiennes, à l'exemple de celles qui vous ont apporté le message évangélique, sont, elles aussi, une Église missionnaire.

Chers Frères dans l'Épiscopat, l'Évêque et ses prêtres sont appelés à entretenir des relations de communion particulières, fondées sur leur participation à l'unique sacerdoce du Christ, même si c'est à des degrés divers. La qualité des liens avec les prêtres qui sont vos collaborateurs principaux et irremplaçables, est d'une grande importance. En voyant dans leur Évêque un père et un frère qui les aime, qui les écoute et les reconforte dans leurs épreuves, qui porte une attention privilégiée à leur bien-être humain et matériel, ils sont encouragés à assumer pleinement leur ministère de manière digne et efficace. L'exemple et la parole de leur Évêque est pour eux une aide précieuse pour qu'ils accordent à leur vie spirituelle et sacramentelle une place centrale dans leur ministère, les incitant à découvrir et à vivre toujours plus profondément que le propre du pasteur c'est d'être d'abord un homme de prière et que la vie spirituelle et sacramentelle est une richesse extraordinaire qui nous est donnée pour nous-mêmes et pour le bien du peuple qui nous est confié. Je vous invite enfin à veiller avec un soin particulier à la fidélité des prêtres et des personnes consacrées aux engagements pris lors de leur ordination ou de leur entrée dans la vie

religieuse, afin qu'ils persévèrent dans leur vocation, pour une plus grande sainteté de l'Église et pour la gloire de Dieu. L'authenticité de leur témoignage exige qu'il n'y ait pas d'écart entre ce qu'ils enseignent et ce qu'ils vivent chaque jour.

Dans vos diocèses, de nombreux jeunes se présentent comme candidats au sacerdoce. Nous ne pouvons qu'en remercier le Seigneur. Il est indispensable qu'un discernement sérieux soit fait. Dans ce but, je vous encourage, malgré les difficultés d'organisation au niveau pastoral qui peuvent parfois en résulter, à donner une priorité au choix et à la formation de formateurs et de directeurs spirituels. Ils doivent avoir une connaissance personnelle et approfondie des candidats au sacerdoce et être en mesure de leur assurer une formation humaine, spirituelle et pastorale solide qui fasse d'eux des hommes mûrs et équilibrés, bien préparés à la vie sacerdotale. Votre soutien fraternel constant aidera les formateurs à accomplir leur tâche dans l'amour de l'Église et de sa mission.

Depuis les origines de la foi chrétienne au Cameroun, les religieux et les religieuses ont apporté une contribution essentielle à la vie de l'Église. Avec vous j'en rends grâce à Dieu et je me réjouis du développement de la vie consacrée parmi les fils et les filles de votre pays, permettant aussi l'expression de charismes propres à l'Afrique dans des communautés nées dans votre pays. En effet, la profession des conseils évangéliques est comme « un signe qui peut et doit exercer une influence efficace sur tous les membres de l'Église dans l'accomplissement courageux des devoirs de leur vocation chrétienne » (*Lumen Gentium*, n. 44)

Dans votre ministère d'annonce de l'Évangile, vous êtes aussi aidés par d'autres agents pastoraux, notamment par les catéchistes. Dans l'évangélisation de votre pays, ils ont tenu et ils tiennent encore une place déterminante. Je les remercie de leur générosité et de leur fidélité dans le service de l'Église. Par eux se réalise une authentique inculturation de la foi. Leur formation humaine, spirituelle et doctrinale est donc indispensable. Le soutien matériel, moral et spirituel que les pasteurs leur apportent pour accomplir leur mission dans de bonnes conditions de vie et de travail, est aussi pour eux une expression de la reconnaissance par l'Église de l'importance de leur engagement pour l'annonce et le développement de la foi.

Parmi les nombreux défis auxquels vous êtes affrontés dans votre responsabilité de Pasteurs, la situation de la famille vous préoccupe particulièrement. Les difficultés dues notamment à l'impact de la modernité et de la sécularisation sur la société traditionnelle, vous incitent à préserver avec vigueur les valeurs essentielles de la famille africaine et à faire de son évangélisation en profondeur une priorité majeure. En développant la pastorale familiale, vous avez à cœur de favoriser une meilleure compréhension de la nature, de la dignité et du rôle du mariage qui suppose une union indissoluble et stable.

La liturgie tient une place importante dans l'expression de la foi de vos communautés. Généralement ces célébrations ecclésiales sont festives et joyeuses, manifestant la ferveur des

fidèles heureux d'être ensemble, en Église, pour louer le Seigneur. Il est donc essentiel que la joie ainsi exprimée ne soit pas un obstacle, mais un moyen pour entrer en dialogue et en communion avec Dieu, par une réelle intériorisation des structures et des paroles de la liturgie, afin que celle-ci traduise ce qui se passe dans le cœur des croyants, en union véritable avec tous les participants. La dignité des célébrations, notamment lorsqu'elles se déroulent avec une grande affluence de participants, en est un signe éloquent.

Le développement des sectes et des mouvements ésotériques ainsi que l'influence de plus en plus grande d'une religiosité superstitieuse et aussi du relativisme, sont une invitation pressante à donner une impulsion nouvelle à la formation des jeunes et des adultes, particulièrement dans les milieux universitaires et intellectuels. Dans cette perspective, je voudrais ici saluer et encourager les efforts de l'Institut catholique de Yaoundé et de toutes les institutions ecclésiales qui ont pour mission de rendre accessibles et compréhensibles à tous la Parole de Dieu et l'enseignement de l'Église.

Je me réjouis de savoir que, dans votre pays, les fidèles laïcs sont de plus en plus engagés dans la vie de l'Église et de la société. Les nombreuses associations de laïcs qui fleurissent dans vos diocèses, sont le signe de l'œuvre de l'Esprit au cœur des fidèles et elles contribuent à une annonce renouvelée de l'Évangile. J'ai plaisir à souligner et à encourager la participation active des associations féminines dans les différents secteurs de la mission de l'Église, montrant par là une prise de conscience réelle de la dignité de la femme et de sa vocation particulière dans la communauté ecclésiale et dans la société. Je rends grâce à Dieu pour la volonté que les laïcs manifestent de contribuer à l'avenir de l'Église et à l'annonce de l'Évangile chez vous. Par les sacrements de l'initiation chrétienne et par les dons du Saint-Esprit, ils sont habilités et engagés à annoncer l'Évangile en servant la personne et la société. Je vous encourage donc vivement à poursuivre vos efforts pour leur donner une formation chrétienne solide qui leur permette de « jouer pleinement leur rôle d'animation chrétienne de l'ordre temporel (politique, culturel, économique, social), qui est une caractéristique de la vocation séculière du laïcat » (*Ecclesia in Africa*, n. 75).

Dans le contexte de mondialisation que nous connaissons, l'Église porte un intérêt particulier aux personnes les plus démunies. La mission de l'Évêque le conduit à être le défenseur des droits des pauvres, à susciter et à encourager l'exercice de la charité, manifestation de l'amour du Seigneur pour les petits. De cette manière, les fidèles sont amenés à saisir concrètement que l'Église est une véritable famille de Dieu, réunie dans l'amour fraternel, ce qui exclut tout ethnocentrisme et tout particularisme excessif et contribue à la réconciliation et à la collaboration entre les ethnies pour le bien de tous. Par ailleurs, l'Église, par sa doctrine sociale, veut éveiller l'espérance dans les cœurs des laissés-pour-compte. Aussi est-il du devoir des chrétiens, particulièrement des laïcs qui ont des responsabilités sociales, économiques, politiques, de se laisser guider par la doctrine sociale de l'Église, afin de contribuer à l'édification d'un monde plus juste où chacun pourra vivre dans la dignité.

Monsieur le Cardinal, chers Frères dans l'Épiscopat, au terme de notre rencontre, je voudrais vous redire encore ma joie de me trouver dans votre pays et de rencontrer le peuple camerounais. Je vous remercie de votre accueil chaleureux, signe de la généreuse hospitalité africaine. Que la Vierge Marie, Notre Dame d'Afrique, veille sur toutes vos communautés diocésaines. Je lui confie le peuple camerounais tout entier et, de grand cœur je vous donne une affectueuse Bénédiction apostolique, ainsi qu'aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles de vos diocèses.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana